

Nom : .....
Prénom : .....
N° d'inscription : .....

EP1A

**DOSSIER RESSOURCE**

• **CE DOSSIER COMPREND :**

1. **Un avant projet détaillé** ( plans - coupes - élévations ) concernant la construction de 22 logements P.L.A. locatifs « LA LOUVERIE 50200 COUTANCES » .  
( feuilles jaunes 1 / 9 à 9 / 9 ).
2. Le C.C.T.P partiel de ce projet .  
( feuilles vertes 1 / 9 à 9 / 9 ).
3. Les dessins de coffrage ( PLANS D'EXECUTION ) concernant LES FONDATIONS  
( feuilles bleues 1 / 3 à 3 / 3 ).

**ATTENTION** ce dossier sera repris par les surveillants à la fin de chaque épreuve.

Vous veillerez à ce qu'il soit complet et vous inscrirez votre NOM , Prénom et N° d'inscription sur cette page de présentation , à l'endroit indiqué .

Groupement interacadémique	CAP - BEP	Session 2000
Durée : 4 heures	Feuille : 1 / 1	EP1 A : réalisation et technologie ( partie écrite )
<b>DOSSIER RESSOURCE</b>		Construction Bâtiment Gros Oeuvre ( C.B.G.O )
		<b>Dominante</b> : Construction maçonnerie Béton armé

## **CE DOSSIER COMPORTE :**

- Cette feuille de présentation (feuille C.C.T.P. 1/9).
- Des extraits du C.C.T.P.
  1. LOT N° 1 GROS OEUVRE (feuilles C.C.T.P. 2/9 à 5/9).
  2. LOT N° 6 CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS - ISOLATION (feuilles C.C.T.P. 6/9 à 7/9).
  3. LOT N° 10 REVETEMENTS DE SOLS (feuilles 8/9 à 9/9).

# **CHANTIER ECOLE**

**CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS  
P.L.A. LOCATIFS**

**LA LOUVERIE  
50200 COUTANCES**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES  
PARTICULIERES**

**C.C.T.P.**

REF.92004

S.C.P.A LECLERC O / LAMARE D Architectes Associés 45 Rue Saint Nicolas 50200 COUTAN CES Tél : 33 45 15 68 Fax : 33 45 66 62 Bureau annexe : 7 Rue du Vasseur 50250 LA HAYE DU PUIITS Tél : 33 46 2113	FEVRIER 1993	
	<b>Feuille C.C.T.P. 1/9</b>	

**Localisation:**

Pour tous les pavillons.

**6.04 FOUILLE EN RIGOLE**

Fouilles mécaniques en rigole, pour les semelles filantes et les points d'appuis isolés.  
Sections suivant cotes du plan BA de l'ingénieur à la charge de l'entreprise.

Les fouilles seront traitées forfaitairement, une note technique sur les sols et fondations est fournie aux entreprises en fin de ce lot, aucun supplément pour surprofondeur, surlargeur, ou autres problèmes ne sera accepté.

Il ne sera accordé aucun supplément à la rencontre de sujétions spéciales.

Pour tous travaux prévus au présent devis, il ne sera accordé aucune plus value pour fouilles dans la glaise, marne ou autres difficultés .

L'entrepreneur devra les blindages pour éviter l'écoulement des parois des fouilles et les épaissements si il y a lieu .

**Localisation:**

Sous tous les murs de structure, intérieurs et extérieurs de tous les pavillons.

Sous tous les murs en supports de planchers sur vides sanitaires.

**6.05 REMBLAIS**

Après exécution des murs d'infrastructures:

Remblaiements des fouilles intérieures en tout venant de 0/60 compacté, par couches successives.

Remblaiement des fouilles extérieures avec les terres provenant des fouilles, par couches damées de 0,20m d'épaisseur.

Ces remblais ne devront contenir ni gravois ni débris végétaux.

Evacuation des terres excédentaires des fouilles à la décharge.

**Localisation:**

Au pourtour des murs d'infrastructures de tous les pavillons.

**LOT N°1**

**TERRASSEMENT  
MACONNERIE - BA  
PLATRERIE  
FAIENCE**

**6.06 REMISE EN FORME DU TERRAIN APRES TRAVAUX**

A la fin des travaux, remise en forme du terrain, régalage des terres végétales, façon de talus et de pentes suivant, coupes, façades de l'Architecte. Evacuation des terres excédentaires à la décharge publique.

Travaux à la charge des VRD, ne rien prévoir au présent lot.

**Localisation:**

Sur l'emprise des parcelles privative.

**6.07 SEMELLES DE FONDATIONS**

Le niveau inférieur des fondations sera descendu assez bas pour mettre à l'abri du gel le terrain sur lequel on s'appuie (DTU N° 13.11) .

L'entrepreneur devra prévoir les fondations nécessaires à la stabilité des bâtiments, en fonction de la nature du sol, **les fondations étant forfaitaires.**

Les fondations seront traitées forfaitairement, une note technique sur les sols et fondations est fournie aux entreprises en fin de ce lot, aucun supplément quel qu'il soit ne sera accepté.

Aucune fondation ne sera établie sur un sol qui ne soit pas manifestement "en place". Les dimensions des

maçonneries de fondations devront-êtré telles que le taux de travail du sol reste inférieur à la charge limite admissible, et qu'il soit uniforme pour l'ensemble de la construction.

Le calcul de ces fondations sera fait par un bureau d'étude ingénieur BA au choix et à la charge de l'entreprise.

Le principe de fondations retenu est un système de fondations en semelles filantes, en béton armé dosé à 350 kg de CPA au m<sup>3</sup>, compris aciers d'armatures des semelles, sur béton de propreté de 0,05 m d'épaisseur. Sections et armatures suivant plans, détails et calculs de l'ingénieur BA à la charge de l'entreprise et résistance du sol.

Les fondations des bâtiments accolés et n'ayant pas le même niveau fini, descendront au même niveau, c'est à dire au niveau des fondations du bâtiment le plus bas.

Mise en place du ceinturage en câble cuivre fourni par l'électricien pour la mise à la terre de chaque pavillon, et raccordement sur les aciers des semelles.

**localisation:**

Sous tous les murs de structure extérieurs et intérieurs de tous les pavillons.

Sous tous les murs en supports de planchers sur vides sanitaires.

## **6.08 MURS EN INFRASTRUCTURE**

De la semelle béton armé jusqu'au niveau du dallage ou du plancher du Rez de chaussée, exécution de murs en infrastructure en béton banché hydrofugé, dosé à 350 kg de CPA au m<sup>3</sup>, armé d'un treillis soudé et d'un chaînage en tête, épaisseur 0,20m.

Coffrage finition type C, sur les faces vues.

Chape d'isolation en mortier hydrofugé, dosé à 600 kgs de CPJ, hydrofugé par Sika1

A prévoir sur l'arase des murs ci-dessus.

Mise en place dans les chapes d'arase étanche des remontées des polyanes des dallages.

Façon de joint de dilatation entre murs en infrastructures, par plaques de polystyrène de 20mm d'épais, au niveau des joints de dilatation entre bâtiments accolés.

Réservations et mise en place de grilles de ventilations pour les vides sanitaires. Dimensions 20x20, grilles en acier galvanisé, nombres sur la base de 1/1000e

Réservations et mise en place de trappes d'accès pour les vides sanitaires (1 par logement) trappe en acier galvanisé avec cadre, contre cadre, remplissage en tôle pleine, ferrages et verrou de fermetures.

Réservations 30x50 cm mini, dans les soubassements en pied de placard techniques, à -0,70m du sol fini, suivant plan de détail fourni en fin de CCTP, pour recevoir les fourreaux : EDF, AEP, TELECOM.

Fourreaux et réservations diverses pour passage des canalisations, (eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, AEP, etc...).

**localisation:**

Sous tous les murs de structure extérieurs et intérieurs de tous les pavillons.

En supports de planchers sur vide sanitaires.

## **6.09 ETANCHEITE SUR MURS ENTERRES**

Dans la hauteur des terres sur murs en infrastructure en béton banché, application en deux couches croisées, d'un enduit étanche à base de solution pétrolière de brai bitumineux type: Igol Fondation de chez SIKA

**localisation:**

Sur tous les murs d'infrastructure extérieurs enterrés de tous les pavillons.

**6.10 DALLAGES SUR TERRE PLEIN**

Les dallages seront conformes aux normes DTU 26.2, normes CSTB et règles professionnelles.  
Travaux de dallage de Mars Avril 1990.

**6.10.1 Dallages sur terre-plein partie habitation :**

Dallage constitué comme suit:

- Sur plate forme préparée par les VRD . NOTA : l'entreprise du présent lot devra réceptionner les plates formes des VRD, notamment au niveau de la stabilité.
- hérisson en tout venant de carrière compacté, épaisseur variable à adapter suivant la nature du sol, avec un minimum de 0,10m (en 0/31,5) d'épaisseur compacté .
- lit de sable roulé de 0,05m d'épaisseur
- voile de polyane de 200 microns avec relevés périphériques et mise en place dans l'arase sanitaire, sur la mi épaisseur du mur , recouvrement entre lés de 0,50m.
- isolant "Unimat" 451 de 40mm d'épaisseur, incompressible, sur toute la surface, pose suivant prescriptions du fabricant, avec relevés périphériques de 20mm épais, sur l'épaisseur du dallage pour éviter les ponts thermiques.
- Dallage béton de 0,10m d'épaisseur, parfaitement plan et de niveau, dosé à 350 kg de CPJ, armé d'un treillis\* soudé P 100 positionné en partie supérieure.
- Finition: pour toutes les pièces : Surfaçage soigné des dallages au coulage, pour recevoir directement les revêtements de sols plastiques ou moquettes, avec un maximum de ragréage de 4,5 kg au m2. (le complément sera à prendre en charge par le présent lot)

NOTA : Dans les hérissonnages prévoir le passage des fourreaux EDF, PTT, Eau potable, Réseaux eau usée, eau pluviale, etc...

Sous les treillis des dallages passage des réseaux électriques et eau, posés par les lots concernés.

NOTA : Prévoir un joint phonique dans l'épaisseur du dallage contre les murs mitoyens, en laine de roche imperméable, de 40mm épais.

**localisation:**

Tous les dallages rez de chaussée des parties habitables (sauf garage) .

Pour les pavillons suivants: N° 1,2,3,4,5,6,19,20,21,22

**6.10.2 Dallages sur terre-plein Partie garage**

Dallages constitués comme suit:

- Sur plate forme préparée par les VRD . NOTA : l'entreprise du présent lot devra réceptionner les plates formes des VRD, notamment au niveau de la stabilité.
- hérisson en tout venant de carrière compacté (0/31,5), épaisseur variable à adapter suivant la nature du sol, avec un minimum de 0,10m d'épaisseur.
- lit de sable roulé de 0,05m d'épaisseur
- voile de polyane de 150 microns avec relevés périphériques et mise en place dans l'arase sanitaire, sur la mi épaisseur du mur , recouvrement entre lés de 0,50m.
- Dallage béton de 0,08m d'épaisseur, dosé à 350 kg de CPJ, armé d'un treillis soudé P 100, positionné en partie supérieure.
- Joints de dilatation périphériques.
- Finition : surfaçage soigné des dallages au coulage .
- Encastrement des siphons de sols.

NOTA : Dans les hérissonnages prévoir le passage des fourreaux EDF, PTT, Eau potable, Réseaux eau usée, Eau pluviale, etc...

Sous les treillis des dallages, passage des réseaux électriques et eau, posés par les lots concernés.

NOTA : Prévoir un joint phonique dans l'épaisseur du dallage contre les murs mitoyens, en laine de roche imperméable, de 40mm épais.

localisation:

Tous les dallages rez de chaussée des garages de tous les pavillons.

VARIANTE:

Chiffrer en variante, le remplacement des dallages béton dans les garages, par un gravillonnage sur 0,10m d'épais, compris régalage et cylindrage.

6.11 PLANCHER SUR VIDE SANITAIRE REZ DE CHAUSSEE

Plancher partie habitation :

Plancher préfabriqué constitué comme suit:

Plancher préfabriqué isolant, type PPB ISO 4 N1 ou FEDER béton, comprenant : poutrelles préfabriquées en béton précontraint, hourdis en polystyrène standard, à languette recouvrant le dessous des poutrelles et forme de compression armée d'un treillis soudé et aciers de renfort ponctuels.

$K = 0,57$  et  $R_u = 1,40$ .

Finition : surfacage soigné des dalles au coulage, pour recevoir directement les revêtements de sols plastiques ou moquettes, avec un maximum de ragréage de 4,5 kg au m<sup>2</sup>. (le complément sera à prendre en charge par le présent lot)

L'Entrepreneur du présent lot devra prendre contact avec l'électricien, le chauffagiste et le plombier pour le passage des canalisations et tubes sous le treillis soudé, avant de couler la forme de compression.

localisation:

Tous les planchers rez de chaussée des parties habitables (sauf garage) .

Pour les pavillons suivants: N° 7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18.

6.12 MURS EN ELEVATIONS

Agglomérés conformes aux normes NF P 14.101, NF P 14.301 et P 14.402, avant l'emploi un stockage de 3 semaines des agglomérés sera imposé.

Les agglomérés du type : " emboîtement" ou "Bloc Eclair", ne seront pas admis.

*ou 0.15m (selon plan)*

Murs extérieurs et refends intérieurs, en agglomérés creux de 0.20 m , avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Murs mitoyen entre habitations sans joints de dilatation:

Un mur complet en agglomérés pleins de 0.20 m avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Murs mitoyen entre habitations avec joints de dilatation:

Un mur complet en agglomérés pleins de 0.20 m et un mur complet en agglomérés creux de 0.20 m avec estampille NF, hourdés au mortier de ciment, avec ossature B.A. (Raidisseurs, poteaux, linteaux, chaînages).

Les murs de refends ne seront raccordés au murs de façade que par les chaînages, pour laisser passer l'isolation. (réservation de 40mm)

La stabilité au vent des pignons extérieurs sera assurée avec le concours de la charpente.

Les murs de façades sont à considérer autostables et doivent comprendre les ossatures nécessaires pour assurer leur stabilité.

Le but à atteindre étant une exécution rationnelle des travaux, dans les délais les plus courts, l'entreprise soumissionnaire devra prendre toutes dispositions pour être en mesure de commencer les travaux conformément au planning dès que la décision du Maître d'Ouvrage sera intervenue.

L'entrepreneur adjudicataire devra présenter dans les délais qui lui seront fixés par lettre, tous les dessins, détails et calculs d'exécution et ceci suffisamment à l'avance pour approbation de l'Architecte et du bureau de contrôle.

Implantation:

L'implantation et le traçage au sol des cloisons seront exécutés par le lot n°5 Menuiseries Intérieures, en accord avec les Entrepreneurs des autres lots.

Joints:

Les joints des cloisons et des plafonds en plaques de plâtre décrits au présent lot et situés :

- entre les différentes plaques ;
- entre les plaques et la maçonnerie ;
- entre les plaques verticales et les plaques de plafond, seront traités selon l'article 1.4 du DTU n° 25.41, au moyen de bandes pour joints, d'enduits de collage et de finition après préparation nécessaire.

Les angles saillants seront protégés par une bande armée collée.

Poses, mises en place et joints, suivant les prescriptions du fabricant.

Ossature bois: dans le cadre de plaques sous fermettes, contre chevrons et solivettes:

Ossatures de support primaire: fermettes bois du charpentier.

Prévoir au présent lot toutes les ossatures secondaires métalliques ou bois, suivant DTU 25.41. à fixer sur les supports primaires du charpentier ci-dessus.

Prévoir au présent lot toutes les ossatures complémentaires contre: fermettes pour obtenir une largeur minimum de 60 mm à la jonction de deux plaques, suivant DTU n° 25.41, joints décalés.

## LOT N° 6

### 4 DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

#### 4.01 CLOISONS DE DOUBLAGE PLACOMUR

## CLOISONS - DOUBLAGES PLAFONDS - ISOLATIONS

Matériaux:

Cloisons de doublage en panneaux de 110 mm (100+10) d'épaisseur comportant un polystyrène expansé à haute imperméabilité sans pare vapeur, de 100 mm d'épaisseur et une plaque de parement à peindre en plâtre cartonné de 10 mm d'épaisseur à bords amincis.

Marque: PLACOMUR "PMS" F P2, de la Société Placoplâtre. Certification ACERmi.

Ru: 2,23 pour 100mm d'épaisseur d'isolant.

La mise en oeuvre sera faite selon les prescriptions et recommandations du fabricant et de l'Avis Technique.

Pose:

Pose par collage sur mur, à l'aide de mortier adhésif MAP disposé en plots.

Un vide d'air de 1 cm sera ménagé entre mur et isolation, impératif.

Tasseau horizontal en bois traité pour raccord entre panneaux pour les grandes hauteurs et fixation mécanique de sécurité.

Finition:

Traitement des joints par bande de papier spécial armé et exécution soignée de 3 passes d'enduit pour permettre l'application directe de la peinture sans autre préparation.

Les rives apparentes des cloisons de doublage seront dissimulées et protégées par une bande de BA 13 collée.

Bande spéciale pour les angles.

Raccords - Etanchéité

Dans les pièces sèches, pose sur sol fini, avec calfeutrement du pied des complexes en laine minérale ou mousse de polyuréthane.

Dans les pièces humides, pose sur sol fini, la partie basse des complexes sera protégée contre l'humidité par une

feuille de polyane de 100 microns, fixé sur le mur support et relevé sur le complexe de 2cm de hauteur minimum au-dessus du niveau du sol fini, après calfeutrement du pied des complexes en laine minérale ou mousse de polyuréthane.

Complément d'étanchéité par un joint mastic de 1ère catégorie type sika 1a.

Etanchéité à l'air, bien ajuster les complexes aux menuiseries extérieures et aux coffres des VR, et calfeutremments au mortier MAP.

Recommandations:

Au droit des appuis de baies, il sera conservé un minimum de 50mm d'isolant.

L'entreprise devra fournir les Procès Verbaux de résistance thermique.

Le panachage des marques est strictement interdit.

Les gaines électriques seront soigneusement encastrées, sans dépasser la mi épaisseur de l'isolant.

Les emplacements des boîtiers électriques seront soigneusement découpés à la scie cloche.

Localisation: suivant plans et coupes

Toutes les cloisons de doublages contre murs extérieurs et intérieurs, suivant plans et coupes, pour tous les pavillons.

Dans le cas de murs mitoyens à isoler, prévoir un doublage sur chaque faces.

A prévoir également en calfeutrement au dessus des coffres préfabriqués des VR.

#### 4.02 PLAFONDS RAMPANTS ET REDRESSEMENTS EN PLACOSTIL

Plafonds, rampants et redressements, constitués de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique.

Marque: Placostil de chez Placoplâtre ou de qualité équivalente.

Ossature métallique:

Ossature métallique Placostil F530, en acier galvanisé épaisseurs 6/10e, compris suspentes et tous accessoires et fixations sous: ( suivant cas)

- entrait des fermettes à rez de chaussée, suspentes de type C ou L

- entrait, arbalétriers des fermettes à l'étage, suspentes de type C et Ciplaine.

Ecartements suivants portées, hauteurs sous plafonds et prescriptions du fabricant et avis technique.

Plaques de plafonds et rampants

Plafonds, rampants et redressements, constitués d'une plaque Placoplâtre de type BA13, de 13mm d'épaisseur.

Fixation par STILVIS TTPC de longueur suffisante sur ossatures métalliques ci-dessus .

Trémies pour les trappes d'accès aux combles perdus.

Trémies et façon d'habillage complet, pour les chassis vélux en rampants des 5 pièces.

Finition:

La mise en oeuvre sera faite selon les prescriptions et recommandations du fabricant et de l'avis technique .

Traitement des joints par bande de papier spécial armé et exécution soignée de 3 passes d'enduit pour permettre l'application directe de la peinture sans autre préparation.

Bande spéciale pour les angles .

Localisation: suivant plans et coupes

3 pièces:

- Tous les plafonds hauts rez de chaussée, pour toutes les pièces, compris placards.

4 pièces étage:

- Tous les plafonds hauts du 1er étage, pour toutes les pièces, compris placards.

4 pièces étage bis:

- Tous les plafonds hauts du 1er étage, pour toutes les pièces, compris placards.



La présentation d'échantillons de chaque revêtement pour choix des coloris par l'Architecte.  
Les coloris des divers revêtements choisis pourront être différents par pièce.

Les revêtements collés seront posés avec une colle appropriée ayant fait l'objet d'un avis technique délivré par le C.S.T.B. et recommandé par le fabricant du revêtement concerné.

#### Etat du support

La mise en oeuvre sera conforme au Cahier des Charges du CSTB n°5002, cahier 266/35 et aux règles de l'U.N.R.S.T.

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera du bon état et de la propreté du support avant exécution des travaux et ne pourra arguer ultérieurement de défauts pour justifier des imperfections dans les revêtements de sols.  
Tous les supports conservent un certain taux d'humidité variable, si ce taux est dépassé, il ne faut pas poser.

Les locaux seront nettoyés et débarrassés de toutes traces de mortier, peintures, anciennes colles, etc... avec ponçage ci-nécessaire.

L'entrepreneur réceptionnera les supports et fera ses éventuelles remarques, étant précisé qu'un ragréage à raison de 4,5kg par m<sup>2</sup> au maximum avec enduit de lissage compatible avec le revêtement de sol est prévu sur l'ensemble.

#### Nettoyage

Les Entrepreneurs des différents lots sont tenus de laisser leurs ouvrages en parfait état de propreté.  
L'Entrepreneur de peinture les prendra donc tels, et devra en conséquence la protection de tous les ouvrages des autres corps d'état (carrelage, appareils sanitaires ou électriques, etc...) et le nettoyage de tous les éléments qui auraient pu se trouver maculés pendant les travaux.

**Nettoyage complet de tous les locaux avant réception des travaux**

## 4 DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 4.01 RAGREAGE

Enduit autolissant par poudre grise composée de ciment, résine redispersable, sables silicieux et adjuvants spéciaux.

Primaire Ibotac ou Iboprim si-nécessaire et ragréage Marque: Nivdur S Weber et Broutin ou équivalent

Classement P3, épaisseur mini 3mm. ( pour sol P3)

Consommation mini: 4,5 kg par m<sup>2</sup>.

#### Localisation:

Tous les locaux recevant un revêtement de sols .

**LOT N° 10**

## **REVETEMENTS DE SOLS**

### 4.02 REVETEMENTS DE SOLS EN PVC

#### BASE:

Fourniture et pose de revêtements de sols traité Sanitized, de type:

Revêtement de sol vinylique imprimé sur support polyester stabilisé à envers mousse PVC alvéolé.

Surface: surface vinylique transparente non chargée groupe T

Support: sous-couche disposant d'une barrière anti-migration - Nappe textile de stabilisation traitée hydrofuge

Envers : Envers PVC alvéolé

Largeur 2,00m, épaisseur totale 2,55mm. Epaisseur de la couche d'usure 0,52mm. Groupe abrasion T.

Classement UPEC: U3 P3 E2/3 C2 - Classement feu: M3 avec PV du CSTB.

Classement UEAtc : G4 w (s)

Efficacité acoustique: 11 dB(A) minimum

Type TAPIFLEX 233 de chez SOMMER ou SARLON MOUSSE 33 de chez FORBO SARLINO, ou de qualité équivalente. La marque exact sera précisée dans l'offre.

Coloris dessins: Pierre et Scarlati, 4 coloris au choix de l'Architecte sur présentation d'échantillons.

Pose par collage à la colle acrylique, suivant indications et recommandations du fabricant et avis technique, lés inversés, joints soudés à chaud très soignés, par cordon d'apport V1001 et étanchéité en rives.

Nota: plinthes en bois au lot 5.

**localisation:** Tous les locaux suivants de tous les pavillons:

- Les cuisines
- Les entrées et les dégagements à rez de chaussée.
- Les wc
- Les séjours
- Les salles de bains
- Les placards entrées
- Les placards dégagements
- Les placards sous escaliers.

#### **4.03 REVETEMENTS DE SOLS TAPIS AIGUILLETE**

Fourniture et pose d'un revêtement en aiguilleté uni, sur envers textile.

Classement UPEC: U2 P2 E1 CO

Classement feu: M3 avec avis du CSTB

Efficacité acoustique: 14 dB(A) minimum

Epaisseur totale: 3,8 mm. Largeur 2m.

Marque: TAPISOM UNI 250B de chez SOMMER, ou BIPSY de chez FORBO SARLINO, ou de qualité équivalente.

La marque exact sera précisée dans l'offre.

Coloris: 4 teintes au choix de l'Architecte sur présentation d'échantillons.

Pose suivant indications et recommandations du fabricant, par collages à la colle Acrylique, lés dans le même sens.

**Localisation:** Tous les locaux suivants de tous les pavillons

- Toutes les chambres
- Les paliers étage
- Les placards des chambres

#### **4.04 BARRES DE SEUILS**

Fourniture et pose de seuils en acier inoxydable, fixés par vis tamponnées à toutes les jonctions de sols différents et de toutes les portes intérieures, y compris porte d'entrée des logements.

**Localisation:**

A chaque changement de nature de revêtement de sols.

#### **4.05 VARIANTES:**

##### **4.05.1 VARIANTE SOLS PVC**

Chiffrer en variante le remplacement du sol PVC en base : TAPIFLEX 233, par un revêtement de sol PVC, de type: TAPIFLEX 153, U3 P3 .

##### **4.05.2 VARIANTE SOLS PVC**

Chiffrer en variante le remplacement du sol PVC en base : TAPIFLEX 233, par un revêtement de sol PVC, de type: TAPIFLEX 152 S, U2S P2.

FIN DU LOT N°10